



# ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme et au titre de l'article L 141-1 du Code de l'Environnement, dans un cadre départemental

## Compte rendu de l'Assemblée Générale du samedi 12/06/2021

Début de l'Assemblée Générale à 9h

Chèr(es) adhérent(es)

**Membres présent(e)s :** Maryse ARDITI, Paulette BARBE, Eric BERTRAND (A.M)\*, Christine BLANCHARD, Philippe CAZAL, Dominique CLEMENT, Christian CREPEAU, Jean-Louis ESCUDIER, Gérard FALCOU (A.M)\*, Christine FASQUELLE, Mariette GERBER, Christine ROQUES, Nicolas SAINTE-CLUQUE, Jean-Luc THIBAUT, Catherine VERGER-VIALA, Françoise RECAMIER, Lucette ZELLER, Association La Treilloise .

**Membres représenté(e)s :** Cédric ALLIES, Stéphane ARDITI, Claude BARTHEZ, Eric BERTRAND, Lucette BONNETON, Michèle CARAYON , Christine COMBARNOUS, Michel CORNUET, Jean Claude COURDIL, Daniel DEDIES, Gabrielle DEVILLERS, Gérard FALCOU, Bernard GILS, Georges GLARDON, Serge GRANIER, Jean HUON, Arnaud MOLINIER, Christine NEAL, Christiane DE NIORT, Monique VERNIOL, Gilbert VIDAL, Monique VIGIER-CICUTO, Association PEGASE.

**Membres du C.A. absentes :** Anne GUELTON, Christine STHEMER

Merci à tous les membres d'ECCLA ainsi qu'aux associations invitées qui se sont excusés.

\*A.M. : Membre présent seulement l'après-midi.

### **1/ Rapport moral 2020 / 2021 et vote :**

Après lecture et discussion, le rapport moral (joint) est adopté à l'unanimité.

### **2/ Rapport d'activités 2020 / 2021 sous forme de diaporama et vote :**

Après lecture et discussion, le rapport d'activités est adopté à l'unanimité. RAPPEL : Vous pourrez retrouver en détail toutes les actions et participations d'ECCLA dans le Comptes rendus des Conseil d'Administrations disponibles sur le site Internet d'ECCLA.

### **3/ Rapport financier 2020 et vote :**

Après lecture et discussion, le rapport financier (joint) est adopté à l'unanimité. Des pistes pour un budget prévisionnel 2021 sont fournies avec le rapport. Le rapport financier se fait maintenant sur l'année civile et non plus de date d'AG à date d'AG.

1/ Les tarifs de cotisations à l'association ECCLA sont : Tarif étudiant : 10€, Tarif de base : 20€, Tarif « membre bienfaiteur » : à partir de 60€. Tout cotisant en tant que membre bienfaiteur recevra, à sa demande, un reçu afin de pouvoir bénéficier d'un crédit d'impôts (66%). Nous rappelons que toute personne effectuant un don recevra, à sa demande, également un reçu.

- **Rappel de la décision 2015 sur les remboursements de frais :** Le taux de remboursement des frais de déplacement en voiture reste à 0,25 € le km, les billets de train restent remboursés intégralement. Il n'y a encore à ce jour **aucune participation de l'État, même pour les déplacements, pour toutes les réunions officielles auxquelles nous participons.**
- **Adhésions aux associations et fédérations :** Elles sont renouvelées pour FNE-LR, PEGASE, les Amis du Parc et Aude Nature.
- **Les abonnements :** L'abonnement au Midi Libre continue à être pris version Internet. L'abonnement Internet au Journal De L'Environnement (JDLE) n'a pas été repris car, malheureusement, il a cessé d'exister en 2020.

### **4/ Renouvellement des administrateurs sortants du C.A. :**

- Sont sortant(e)s : Philippe CAZAL, Anne GUELTON, Christine STHEMER, Catherine VERGER-VIALA
- Sont candidats : Dominique CLEMENT, Jean-Louis ESCUDIER.
- Sont élus pour 3 ans à l'unanimité : Philippe CAZAL, Dominique CLEMENT, Jean-Louis ESCUDIER, Catherine VERGER-VIALA.
- Le C.A. se compose donc de 12 membres, et peut accueillir jusqu'à 15 membres.

### **5/ Questions diverses :**

Sont posées de nombreuses questions qui seront reprises après la pose, mais il faut noter celles sur le Recueil des Actes Administratif, les 2 groupes de travail de la CDPENAF (photovoltaïques et Zéro Artificialisation nette), ...

*Suite à cette matinée, un apéritif convivial a été proposé aux participant(e)s suivi d'un repas partagé.*

## 6/ Orientations 2019/2020 de l'activité d'ECCLA :

- **Avenir d'ECCLA :** Comme toute association, ECCLA a besoin de nouveaux adhérents et si possible qui s'impliquent dans la vie de l'association.

## 7/ Actualités du département :

- **Dossiers traités depuis la dernière A.G. du 04/07/20**  
Malgré la COVID, ils sont nombreux cette année encore : Observatoire des rejets à l'usine ORANO-Malvesi, Salsigne, Zones non traitées, PAPI 3, A.P. palombes, artificialisation des sols, Lafarge, PPRLs, éoliennes en mer, participations aux enquêtes publiques, ...  
**RAPPEL :** vous pouvez retrouver toutes ces actions sur le diaporama du rapport d'Activités 2019-2020 ainsi que sur le site Internet d'ECCLA : <http://www.eccla-asso.fr>
- **Dossiers « chauds » mis en discussion :**
  - **Projet de retenue de Cardine à Armissan :** Un Collectif s'est créé, auquel ECCLA participe, pour lutter contre ce projet inadapté. Le projet de Rec du Veyret destiné également à « protéger » des inondations Montredon et Narbonne est aussi évoqué. Projets à suivre de très près donc
  - **Circulation automobile sur la plage :** Le non respect de la Loi Littoral avec la fréquentation des plages audoises par les véhicules à moteur continue. Malgré des réunions et des échanges qui semblaient aller vers une gestion « douce » sur 3 ans de cette « anomalie audoise », tout semble être remis en question... Si un A.P. est pris concernant une bande roulement sur la plage, ECCLA ira au Tribunal. A noter : Un exemple positif concernant une gestion possible concertée et partagée, est évoquée, celle de la Réserve d'Aiguamolls en Espagne. A suivre vraiment très attentivement...
  - **Concessions, paillotes et DPM :** ECCLA a rencontré la DDTM début juin 2021 pour clarifier sa compréhension des enjeux sur les délimitations du DPM et faire part de ses craintes concernant les nombreuses extensions et demandes de créations de paillotes sur le littoral particulièrement sur le Mouret à Leucate.  
Le cas Ginette à Leucate Plage a été largement évoqué lors de ce C.A., car, plusieurs de nos adhérents ont sollicité ECCLA pour aller au Tribunal afin d'attaquer ses « anomalies » administratives et nuisances importantes faites aux riverains. Mais, devant l'absence d'enjeux environnementaux, ECCLA décide de ne pas s'engager sur cette voie judiciaire.
- **A noter :** Afin de dénoncer les éventuelles atteintes à l'environnement, il ne faut pas hésiter à utiliser la carte interactive des « Sentinelles de la nature » <https://sentinellesdelanature.fr/Languedoc-Roussillon.15.html>

## 8/ Débats à organiser par ECCLA en 2020/2021 :

- **RAPPEL :** Lors de l'A.G. 2014, ECCLA avait décidé d'organiser, dans 2 villes de l'Aude, 1 débat annuel sur des thèmes relatifs à l'environnement.
- **Concernant les débats à venir pour 2020/2021 :** 2 thématiques, dont le contenu sera affiné en C.A., sont choisis lors de cette A.G. pour celui ou ceux qui se dérouleront à Narbonne ou dans une autre ville audoise : « L'avenir de nos plages et leur fonctionnement », « Les énergies renouvelables et leurs impacts sur la biodiversité ». Les dates exactes seront fixées en C.A. en fonction de l'évolution des mesures sanitaires.

## 9/ FNE-LR :

**ECCLA est adhérente** depuis sa création à cette Fédération qui est très active au niveau régional. Son réseau juridique est très performant. Il conseille et aide beaucoup ECCLA sur certains de ses dossiers (PLUs et SCOT, pesticides, ZNT, Orano, ...).

- **De nombreuses formations** ont été proposées en 2020/2021 : <https://fne-languedoc-roussillon.fr/formations/formations-associatives/>
- **Une « Lettre du Hérisson »** est diffusée tous les 2 mois. <https://fne-languedoc-roussillon.fr/lettre-dinfos/>
- Toutes les informations sur les **actions de FNE- LR** sont disponibles sur le site : [fne-languedoc-roussillon.fr](https://fne-languedoc-roussillon.fr)

## 10/ Questions diverses :

- **Forum des Associations :** ECCLA a tenu un stand au Forum des Barques à Narbonne le 05/09/2020. Elle participera à celui du 04/09/21 organisé par la Mairie de Narbonne.
- **Le site d'ECCLA** est très actif avec en moyenne 50 visiteurs journaliers. <http://www.eccla-asso.fr>
- **La page Facebook** a été réactivée en 2020 et compte à ce jour plus de 230 abonnés et relaie les informations du site et de nombreux « posts » sur l'actualité départementale audoise y sont publiés [www.facebook.Eccla](http://www.facebook.Eccla)
- Le site d'ECCLA ainsi que sa page Facebook sont mis à jour de façon très régulière et permettent une consultation des activités, des comptes rendus de réunions, du calendrier et des actions de l'association.

**La date du prochain CA est fixée au 18/09/2021**

Fin de l'A.G. à 16h  
Narbonne le 15/06/21

**Pour ECCLA, La Présidente, Maryse Arditi**

